

**Compte-rendu du Comité Directeur**  
**Samedi 14 octobre 2023**  
**Rosporden**

Le Comité Directeur a été convoqué le 28/09/2023 par Fanch Cabioc'h, Président de la Ligue de Bretagne.

Membres présents ou représentés :

Fanch Cabioc'h, Bertrand Berthelo (repr.), Dominique Caudan, Gérard Dominé, Yoann Guille (repr.), Véronique Lamour, Stéphane Le Ru (repr.), Robert Le Vourc'h (repr.), Pierre Magadur, Maryse Morin, Isabelle Murat, Morgane Nonnotte, Cécile Palanché, Joël Perrinel (repr.), Olivier Pichon, Serge Pouliquen

Pouvoirs : Bertrand Berthelo à Maryse Morin, Yoann Guille à Isabelle Murat, Stéphane Le Ru à Serge Pouliquen, Robert Le Vourc'h à Véronique Lamour et Joël Perrinel à Fanch Cabioc'h.

Absent excusé : Fabrice Geffroy.

**Quorum atteint** : 16 membres sur 17 sont présents ou représentés.

Présences Départementales : Maryse Morin (22), Pierrick Brulé (56), Serge Pouliquen (29)

Absents : Franck Suau (35) (excusé),

ACT : Yoann Guille et Claude Jacob

*Rappel : Une seule procuration par membre présent.*

Fanch Cabioc'h ouvre la séance à 14h41

Pour rappel, l'ordre du jour figurant sur la convocation :

1. *Approbation du CR de la réunion du CD du samedi 17 juin 2023 (Morlaix)*
2. *Préparation AG du 18 novembre*
  - a. *Bilans financiers, règlement financier, prévisionnel 2023-2024*
  - b. *Commissions : bilans et propositions (10' max par Commission)*
3. *Votes sur les propositions du BTR : école des cadres (à intégrer au DOT), stage de Guerlédan...*
4. *Nouvel Organigramme Ligue*
5. *Premiers points sur la rentrée 2023*
6. *Divers*

## 1. Approbation du compte-rendu du Comité Directeur du 17 juin 2023

Le compte rendu est mis aux votes et **adopté à l'unanimité.**

Le Comité Directeur est favorable à la mise en ligne de comptes rendus provisoires après relecture avec la mention suivante au niveau du CR : « En cours d'approbation par le Comité Directeur ».

Remarque de Pierrick Brulé : Le compte rendu de la commission médicale de Bras n'a pas été mis en ligne.

## 2. Protocole Financier

### Comptes annuels - Exercice 01/07/2022 au 30/06/2023 :

- *Exercice N :*

*Entrées : + 35 382 €*

*Sorties : - 34 565 €*

**→ + 817 €**

*Différence par rapport à la saison 2022-2023 :*

- *Plus de licenciés*

- *Plus de personnes en stage*

*Recettes - stage Ligue :*

*14 720 €*

- *Guerlédan :*

*1 942 €*

*Coût des stages :*

*Frais de déplacement – intervenants :*

*10 168 €*

*Guerlédan :*

*4 330 €*

*Rémunérations nettes :*

*4 489 €*

*Urssaf :*

*2 590 €*

Point évoqué sur la Responsabilité Civile de la Ligue, résolu depuis la réunion :

Après interrogation de l'assureur de Fédération par Cécile Palanché, il en résulte que :

- **La RC notamment la RC « organisation de manifestation » pour les Ligues et les Codeps serait couvert par l'assurance de la Fédération par extension à la condition que les calendriers des stages soient communiqués à l'assureur de la Fédération.**

En conclusion, nous devons communiquer nos calendriers de stage et ses modifications à l'assureur de la Fédération.

### Prévisionnel 2023-2024 :

*Entrées : + 33 525 €*

*Sorties : - 41 960 €*

**→ - 8 435 €**

- DCDAF : **3 100 €** avec un point en milieu de saison si besoin de réajustement

- Fonds de développement : **5 000 €**

- Après la présentation du « Fonds de développement » en AG, la documentation sera mise à disposition sur le site sous la même forme que le DCDAF.



**Les documents comptables et le prévisionnel présentés par la commission finances sont approuvés par le Comité Directeur pour vote à l'Assemblée Générale.**

### Frais de déplacement :



Pour faciliter le travail de la commission finances, la note de frais et les justificatifs **sont à fournir dans les 8 jours** qui suivent la mission.

### Arrêt des comptes :

Proposition : Arrêt des comptes fin août plutôt que fin juin.



Proposition mise aux votes et **adopté à l'unanimité.**

➔ Pour la saison 2023-2024, les comptes seront arrêtés le 31 août 2024

### Annexes du Protocole Financier :

#### Annexe 1 :

Changement du barème de remboursement des repas et de l'hébergement (alignement avec le barème de la fédération) :

Repas : passage de 28 à 36 €

Hébergement : passage de 70 à 88 €

Pas de changement au niveau des frais kilométriques.

#### Annexe 2 :

La cotisation reste à 24 €

Appel à cotisation à ajouter sur le rappel de convocation à l'AG. Cotisation à régler par les clubs si possibles lors de l'AG.

#### Annexe 3 :

Ajout :

Le stage est gratuit pour les personnes réalisant l'inscription dans la limite de deux personnes par stage

#### Annexe 4 :

Pas de modification

#### Annexe 5 :

La subvention aux CODEP passe à 350 €.

#### Annexe 6 :

Pas de modification



Les modifications apportées aux Annexes ont été mises aux votes et **adoptées à l'unanimité pour présentation et vote à l'Assemblée Générale.**

### 3. Séminaire de rentrée à Guerlédan et Assemblée Générale

- Réservation du pavillon à Guerlédan effectuée
- Présentation du planning du séminaire
- Affiche et fiche d'inscription prêtes à être diffusées
- Au cours de l'AG, présentation par les commissions du travail accompli et des objectifs de la saison (max 10 minutes par commission)
- Apéritif à la suite de l'AG

### 4. BTR

#### École Des Cadres (EDC) :

- Présentation du document sur l'École Des Cadres par Claude Jacob
- Le Comité Directeur demande que :
  - Soit retiré du document les parties suivantes :
    - En page 9/12 : le paragraphe « Aspect financier »
    - Les pages 11 et 12 qui sont une recopie d'une partie du DOT sont à retirer du document EDC (Demande déjà faite lors du Comité Directeur du 17 juin 2023)
      - Concernant la page 12 où les parties surlignées en jaunes correspondent à des modifications apportées au DOT, (Ex. : « ... listes mises à jour annuellement ou tous les deux ans, suivant le cas. », « Stage de la ligue animés par un intervenant 6<sup>e</sup>/7<sup>e</sup> dan de la ligue ») :  
Le Comité Directeur ne se prononce pas sur ces modifications car elles n'apparaissent dans aucun compte rendu du BTR.
  - Ce document ne soit pas intégré au DOT mais que ce soit un document à part. C'est un document interne au BTR.

Le Comité Directeur est favorable à la poursuite de la mise en place de l'Ecole des Cadres et à ce que le document présenté soit une base de travail pour la Commission Enseignement et le BTR.

- Présentation de la fiche d'inscription à l'EDC, fiche qui sera transmise aux clubs et mise à disposition sur le site web de la Ligue
- BIFA :
  - Mise en place d'un document spécifique pour le renouvellement du Bifa
  - Proposition adoptée par le Comité Directeur sur le renouvellement des Bifa au-delà des 5 ans :
    - « Le renouvellement du Bifa pourra se faire soit par la justification de trois actions de formation de l'EDC soit par une attestation d'enseignement de la part du président du club, co-signée par l'enseignant principal du club. »
- Demande concernant le stage Startijenn :
  - Demande pour modification de Startijenn, que ce stage soit un stage post-BF avec des intervenants pas forcément 3<sup>ème</sup> DAN
  - Point à traiter en BTR

## 5. Activités des Commissions

### Commission Mixité Parité :

Projet pour cette saison :

- Réalisation de mini-interviews (vidéo) en collaboration avec les commission jeunes et communication
- Ce projet sera présenté aux clubs lors de l'Assemblée Générale

## 6. Questions diverses

- Disponibilité de toutes les affiches de stage en début de saison pour l'application téléphone :
  - Le Comité Directeur préfère garder le fonctionnement actuel : diffusion aux clubs du calendrier réunissant tous les stages en début de saison, puis une diffusion des affiches avant chaque stage avec les changements éventuels depuis l'édition du calendrier.
  - Consultation de la rubrique Stage de l'application mobile par les membres du Comité Directeur :
    - Retours très positifs
    - Suggestion : en attendant la disponibilité des nouvelles affiches, indiquer la date et le lieu pour chaque stage sur cette page (comme le fait par exemple le calendrier Google)
- Demande du fichier adhérents fédéral pour la saison en cours pour les inscriptions et les statistiques :
  - Réponse favorable du Comité Directeur :
    - Pour la diffusion du fichier sans les adresses postales et sans les @mail.
    - Le fichier sera transmis aux ACT pour usage interne uniquement
- Rémunération des intervenants :
  - Demande pour que les intervenants qui sont régulièrement rémunérés pour leurs animations de stage le soient aussi lors de l'animation de modules.
  - Réponse du CD au prochain Comité Directeur.

Clôture de séance à 17h10

Signé : le secrétariat.

Mardi 31 octobre 2023